

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 décembre 2010

L'an deux mille dix, **le 13 décembre**, à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 08 décembre 2010, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Bernard JAMET, Maire**, afin de discuter des points à l'ordre du jour :

1- Tarifs municipaux 2011

2- Parking Mairie : examen de devis pour la protection du lampadaire

3- Budget Lotissement Coteau Sud 2 : virement de l'excédent au budget commune et clôture du budget.

4- Logements locatifs communaux : réalisation de 3 pare-vues entre les jardins.

5- Amendes de police

6- Questions et informations diverses.

Présents : M. JAMET, M.ROBERT, Mme FOUILLET, M.MOREL, Mme BOURGES, Mme PITOIS, M.RIGAUDEAU, Mme BRULÉ, M.CANNIEUX, M.COUDRAY, M.DURET, Mme FAYE, M.FOUCHER (arrivé à 20h50), Mlle BELLOCHE

Excusés : Carole GENDROT (pouvoir à Solange BOURGES)

Absents : néant

Secrétaire de séance : Mme BOURGES, M. ROBERT

➤ **Le compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 08 novembre 2010 est approuvé à l'unanimité.**

* délibération n°7 « mise à disposition d'un panneau plan de ville » : pour l'instant, le projet est ajourné.

1. Tarifs municipaux 2011

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les tarifs municipaux qui étaient en vigueur en 2010 et fait part de la proposition faite par la commission des finances, réunie le 18 novembre 2010, pour les tarifs à appliquer en 2011.

TARIFS PHOTOCOPIES	Tarifs au 01/01/2010	Propositions au 01/01/2011	Vote du CM Tarifs au 01/01/2011
Photocopie A4	0,15 "	0,15 Ö	0,15 Ö
Photocopie A3	0,30 "	0,30 Ö	0,30 Ö
Photocopie A4 RV	0,30 "	0,30 Ö	0,30 Ö
Photocopie A3 RV	0,60 "	0,60 Ö	0,60 Ö
Gratuit pour les demandeurs d'emploi			

TARIFS SALLE POLYVALENTE	Tarifs au 01/01/2010	Propositions au 01/01/2011	Vote du CM Tarifs au 01/01/2011
Location salle polyvalente 1 jour	106 "	108 Ö	108 Ö
Location salle polyvalente 2 jours	157 "	160 Ö	160 Ö
Location salle polyvalente 3 jours	207 "	211 Ö	211 Ö
Location salle polyvalente réveillon	157 "	160 Ö	160 Ö
Location salle polyvalente vin d'honneur	28 "	29 Ö	29 Ö
Chauffage (par jour de location du 15/10 au 15/04)	12 "	12 Ö	12 Ö
Caution location salle polyvalente	338 "	345 Ö	345 Ö
Location chaises grises (- de 20)	12 "	12 Ö	12 Ö
Location chaises grises (de 21 à 40)	17 "	17 Ö	17 Ö
Table sur tréteaux (lqunité)	3 "	3 Ö	3 Ö

TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE	Tarifs au 01/01/2010	Propositions au 01/01/2011	Vote du CM Tarifs au 01/01/2011
15 ans	68 "	69 Ö	69 Ö
30 ans	137 "	140 Ö	140 Ö
50 ans	225 "	230 Ö	230 Ö
Exhumation de corps	29 "	30 Ö	30 Ö
TARIFS CAVURNES	Propositions au 01/01/2010	Propositions au 01/01/2011	Vote du CM Tarifs au 01/01/2011
15 ans	262 "	267 Ö	267 Ö
Ouverture	29 "	30 Ö	30 Ö
Dépôt urne > 1	29 "	30 Ö	30 Ö

	Propositions au 01/01/2010	Délibération n°5 du 04/10/2010	Vote du CM Tarifs au 01/01/2011
TAXE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	618 "	630 Ö	630 Ö

Coût horaire main d'œuvre employé communal	29 "	30 Ö	30 Ö
---	------	------	------

TARIFS CHENIL COMMUNAL	Tarifs au 01/01/2010	Propositions au 01/01/2011	Vote du CM Tarifs au 01/01/2011
Capture	58 "	59 Ö	59 Ö
Occupation du chenil	22 "	22 Ö	22 Ö
frais de garde	14 " / jour	14 Ö/ jour	14 Ö/ jour

Photocopies gratuites pour les demandeurs d'emploi (dossiers de recherche d'emploi) et associations avec comptabilisation.

➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les tarifs municipaux proposés ci-dessus qui seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2011.

2. Parking Mairie : examen de devis pour la protection du lampadaire

M. MOREL présente 3 devis pour l'acquisition d'un arceau de protection du nouveau candélabre au parking de la mairie :

Fournisseur	Objet	Prix HT	Prix TTC
SDEL Janzé	Fourniture et pose d'arceau de protection acier galvanisé à chaud thermolaqué RAL	269.21"	321.98€
JPP Equipement	Épingle protection peinte RAL	77.54" (+15.00" frais de préparation et expédition)	110.68€
SAS Signalisation	Arceau simple diam 60 lg 1000 galva laque RAL 3004	77.25" (+ 7.73" port)	101.64€

➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir le devis de SAS Signalisation pour un montant de 101.64€ TTC.

3. Budget Lotissement Coteau Sud 2 : virement de l'excédent au budget commune et clôture du budget.

Les opérations du lotissement Coteau sud 2 étant terminées, M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal l'affectation du résultat au budget principal ainsi que la clôture de ce budget.

➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'affecter le résultat du budget Lotissement Coteau Sud 2 (80 227.48€) au budget principal commune.
- décide de clôturer le budget Lotissement Coteau Sud 2.

4. Logements locatifs communaux : réalisation de 3 pare-vues entre les jardins.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de voter une enveloppe concernant la réalisation de 3 pare-vues entre les jardins des logements de la Prairie de l'Église.

➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de voter une enveloppe de 2 000€ HT pour la réalisation des 3 pare-vues de 4 mètres de long chacun
- s'engage à inscrire cette dépense en section investissement au BP 2011

5. Amendes de police

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir les opérations d'aménagement en faveur de la sécurité qui seront retenues par le Conseil Général dans le cadre de la répartition des recettes des amendes de police. Les opérations seront aidées à hauteur du montant hors taxes des travaux modulé du taux de voirie 2009, avec un plafond de subvention de 5 350€.

Les opérations susceptibles d'être éligibles sont, par ordre de priorité :

- aires d'arrêt de bus en agglomération et sur voies communales, hors agglomération
- plans de circulation (études et travaux)
- parcs de stationnement avec emplacements réservés aux handicapés selon législation en vigueur
- feux de signalisation
- signalisation horizontale (passages piétons en agglomération)
- aménagement de sécurité (passages surbaissés pour handicapés, barrières de protection des piétons sur les trottoirs)
- aménagements piétonniers protégés le long des voies communales en et hors agglomération
- pistes cyclables protégées le long des voies communales en et hors agglomération

Ne pourront bénéficier de l'aide les ralentisseurs non conformes à la norme NFP 98-300 et de manière plus générale les aménagements démontables fixés à la chaussée par vissage.

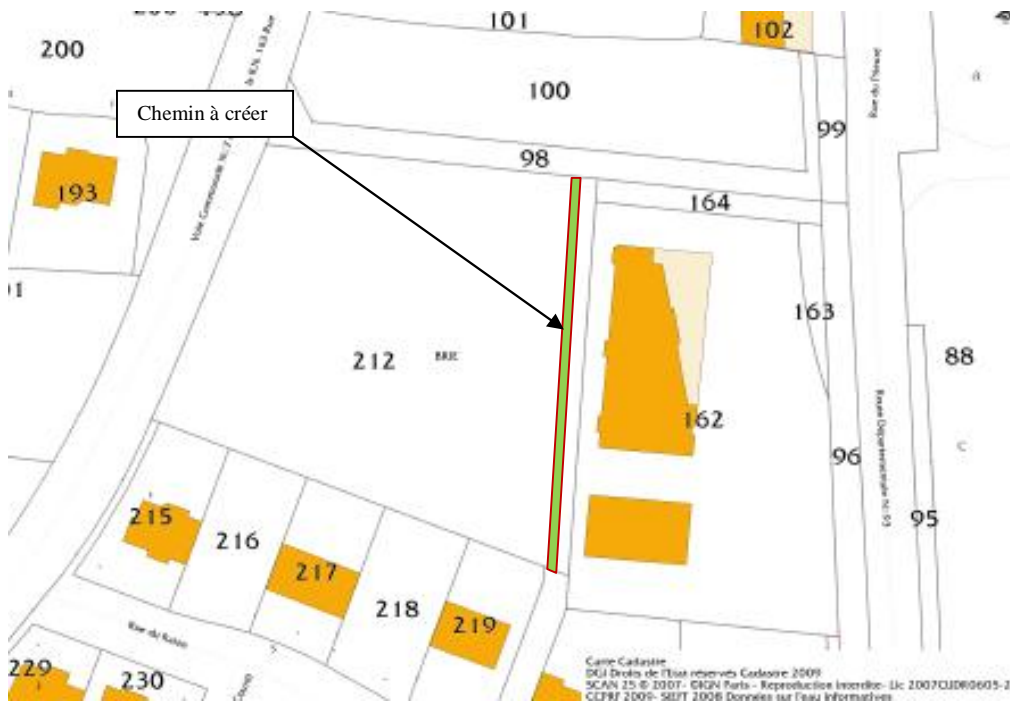
Si ces opérations affectent la structure d'une route départementale ou sont réalisées sur ses dépendances, les opérations devront avoir obtenu l'accord du Département d'Ille et Vilaine (agences routières départementales). Une copie de cet accord sera jointe au dossier de demande de subvention.

Monsieur le Maire propose que soient inscrites trois liaisons piétonnes :

- le Raize/ l'école

Ce passage piétonnier a déjà fait l'objet d'une DCM du 04/10/2010 qui autorisait Mr le maire à inscrire cette réalisation au programme 2011 des amendes de police :

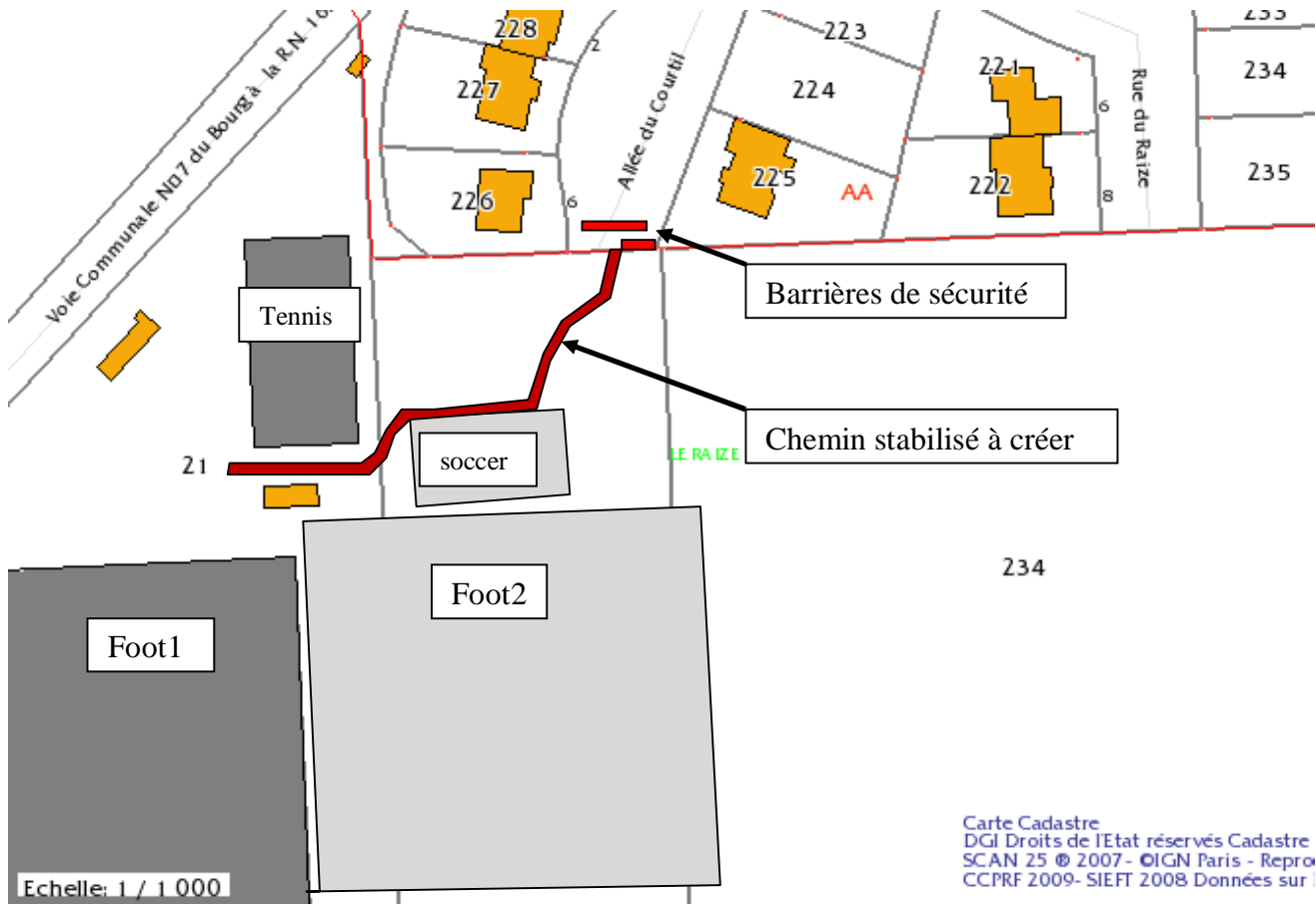
Rappel de la délibération n° 3 du 4 octobre 2010 :



- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
 - décide de voter une enveloppe de 1 700.00" HT pour l'aménagement de ce sentier piéton.
 - autorise le Maire à inscrire cette opération au programme 2011 des amendes de police.

- le Raize/ soccer-football

Il s'agit ici de terminer le maillage piéton entre l'école, la future salle multifonction et le secteur du stade avec ses équipements.



M. le Maire propose la création d'un sentier de 80m long et 2 m de large soit 160m² au total ;

- location tracto-pelle:	400" HT
- feutre:	140" HT
- pierres: 2 x 25 tonnes soit	545" HT
- cylindre:	150" HT
- Transport	360" HT
- Main-d'œuvre	240" HT
- Barrières	600" HT
TOTAL	2 435 ÖHT

- prolongation de l'équipement piétonnier le long de la RD 93 (route de tresboeuf) :

- Jonction piétonne à terminer entre le secteur de l'église et le cœur du lotissement le Raize
- Plantations le long de la voie RD93 destinées à isoler les piétons de la voie et à matérialiser un « étranglement » de la RD93 pour provoquer un ralentissement naturel en entrée d'agglomération.



M. le Maire propose la création d'un sentier de 50m long et 1,6 m de large soit 80m² au total et plantations sur 2 X 30 mètres ;

- location tracto-pelle:	450" HT
- feutre:	100" HT
- pierres : 27 tonnes soit	280" HT
- cylindre:	150" HT
- Transport	450" HT
- Main-d'œuvre	300" HT
- Barrières	600" HT
- Plants, paillage et busage	800" HT
TOTAL	3130" HT

➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Décide de réaliser ces 3 aménagements,
- Sollicite l'attribution de l'aide financière du Conseil Général au titre de la répartition des amendes de police,
- Précise que le montant de l'opération sera inscrit au budget primitif 2011,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

6. Questions et informations diverses.

Eglise : travaux à prévoir ; éventuellement fermeture de la chapelle sud

Coteau sud 3 : réunion AEU le 5 Janvier 20 H : commissions urbanisme et environnement

Activités du CCAS :

Repas aînés enfants du 9/12: 52 convives dont 15 adultes
Animation transports pour seniors : sortie à Saint Hilaire du Harcouët : 19 briens inscrits
Space laser jeunes : 7 inscrits à ce jour
Défibrillateurs : groupement d'achat possible pour 16 appareils.

DATES :

- **VÊ ux :** samedi 8 janvier 10 H30
- **Commission sports, culture et loisirs :** 19 janvier à 20h30 (Brie de France- Théâtre de Verdure)
- **Commission chemin :** jeudi 27 janvier à 9h30 (examen complet des voies communales)
- **Commission bâtiment communaux :** le 5 février à 9h30
- **Commission environnement :** le 15 janvier à 10h00 (cimetière, columbarium)
- **CCAS :** 13 janvier (réunion pour les vacances des séniors avec ANCV.)

Prévision Dates CM et Réunion Adjointes :

Adjointes	Brie	lun. 20/12/2010 20:30
AEU	Brie	mer. 05/01/2011 20:00
Conseil Municipal	Brie	lun. 24/01/2011 20:30
Conseil Municipal	Brie	lun. 21/02/2011 20:30
Conseil Municipal	Brie	lun. 28/03/2011 20:30
Conseil Municipal	Brie	lun. 18/04/2011 20:30
Conseil Municipal	Brie	lun. 23/05/2011 20:30
Conseil Municipal	Brie	lun. 20/06/2011 20:30
Conseil Municipal	Brie	lun. 25/07/2011 20:30
Adjointes	BRIE	lun. 10/01/2011 20:30
Adjointes	BRIE	lun. 07/02/2011 20:30
Adjointes	BRIE	lun. 14/03/2011 20:30
Adjointes	BRIE	lun. 11/04/2011 20:30
Adjointes	BRIE	lun. 02/05/2011 20:30
Adjointes	BRIE	lun. 16/05/2011 20:30
Adjointes	BRIE	lun. 06/06/2011 20:30
Adjointes	BRIE	jeu. 30/06/2011 20:30

Signature du registre par les conseillers municipaux présents :

JAMET Bernard	ROBERT Patrick	FOUILLET Marie-Françoise	MOREL André
BOURGES Solange	PITOIS Nadine	RIGAUDEAU Gérard	BELLOCHE Mélanie
BRULÉ Maryline	CANNIEUX Maurice	COUDRAY Jean-Louis	DURET Patrick
FAYE Céline	FOUCHER Jean-Jacques	GENDROT Carole Pouvoir à Mme Bourges	

Séance levée à : 23h00

Prochaine séance le : 24 janvier 2011